


5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Scheer David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours magistral abordera successivement trois grandes étapes de la construction de la méthodologie de recherche (conçue comme réflexion préalable à la mise en oeuvre d'une recherche) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formulation d'une question, • son inscription dans une problématique • et les conséquences techniques des deux premières étapes. <p>La dimension qualitative de la recherche ne concerne à proprement parler que cette troisième étape.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Le cours vise, dans la perspective d'une application à court terme pour les besoins du mémoire, mais aussi dans une perspective critique ultérieure, à fournir une initiation à la démarche générale de recherche qualitative en criminologie, depuis les premières questions d'ordre épistémologique, essentielles au démarrage de la recherche jusqu'aux questions techniques de l'échantillonnage (qualitatif), de la récolte des données (observation, entretien...) ainsi que de l'analyse des données (théorie fondée, analyse structurale, induction analytique...).</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'avaluation du cours magistral consiste en un examen écrit.</p> <p>La présence aux séances de travaux pratiques est requise. Le titulaire du cours peut (article 72 du Règlement général des études et examens) proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/ juin ou de septembre) d'un-e étudiant-e qui aurait été absent-e à 2 séances de travaux pratiques, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'enseignement est de type magistral.</p> <p>Les exercices pratiques sont organisés par séries en complémentarité avec l'enseignement magistral. Ils portent sur les étapes de la construction d'un projet de recherche avec un accent marqué sur les techniques d'analyse de données.</p>
Contenu	<p>Une partie du cours est consacrée aux questions transversales et préalables à toute démarche de recueil et d'analyse des données. C'est dans cette partie que sont discutées les questions essentielles de la démarche de recherche (induction et déduction), de la sélection des unités d'observation (définition du champ d'analyse et échantillonnage) et de la validité (validités externe et interne et triangulation).</p> <p>Une seconde partie du cours est consacrée aux techniques de recueil et d'analyse des données particulièrement utilisées en criminologie. L'initiation aux méthodes est favorisée par leur illustration par des recherches criminologiques.</p>
Ressources en ligne	Une page Moodle dédiée au cours comporte des informations et ressources complémentaires à l'étude du cours.
Autres infos	<p>A propos de l'intelligence artificielle</p> <p>Le recours à l'intelligence artificielle dans les productions personnelles sera limité à la correction orthographique et/ou à l'amélioration rédactionnelle. Ce recours doit être justifié et mentionné sous peine d'annulation de l'épreuve au motif de tricherie.</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	5		